

Objectifs

- ❖ Lutter contre l'épuisement professionnel des exploitants agricoles et viticoles
- ❖ Permettre un ressourcement personnel

L'épuisement professionnel, qu'est-ce que c'est ?

Un épuisement à la fois émotionnel, physique et psychique qui résulte d'un investissement prolongé à des situations de travail exigeantes. Il peut s'exprimer par la manifestation d'un mal-être ou d'un problème de santé.

Conditions d'éligibilité

- ✓ Disposer d'une attestation du médecin qui confirme l'état d'épuisement professionnel
- ✓ Avoir un quotient familial 2017 inférieur à 2 306€ (base ressources 2015)

QF = ressources avant abattement/12 + prestations familiales mensuelles/nombre parts au sens des prestations familiales

Moyens

- ❖ Financement de l'intervention d'un Service de Remplacement Marne par la MSA à hauteur de 175€/jour dans la limite des frais réels
- ❖ Durée : 7 à 10 jours (renouvellement possible selon les situations)
- ❖ En cas d'incapacité du Service de Remplacement à répondre à la demande (main d'œuvre indisponible), attestée par celui-ci, l'exploitant peut avoir recours à une formule d'emploi direct d'un salarié ou de la prestation de service.

L'aide au répit pour les exploitants en épuisement professionnel - Marne



Dernière mise à jour : août-17

Démarches

Attestation médicale
d'épuisement professionnel
du médecin traitant ou
médecin du travail

Contact MSA

Accès au répit

L'accès au répit



service
de remplacement

■ ■ ■ S'engager - consolider - cultiver

Marne

03 26 04 74 19



santé
famille
retraite
services

03 26 40 80 17

Exploitant en
épuisement
professionnel

Credit : 12.37/Krisada Wakyabun

- Mise à disposition d'un salarié
- Frais d'adhésion et droit d'entrée offerts

- Financement du Service de Remplacement Marne
- Accompagnement humain
- Mise en place d'un projet de répit avec le travailleur social

Informations pratiques

- ✓ Actions de répit :
 - ✓ Week-end de répit, départ en vacances
 - ✓ Continuer de travailler aux côtés de l'employé (sauf si arrêt de travail)
 - ✓ Soutien psychologique
 - ✓ Etc.
- ✓ Coût pour le demandeur : **nul** :
 - ✓ La MSA finance le Service de Remplacement
 - ✓ Le Service de Remplacement offre l'adhésion au demandeur (en principe, droit d'entrée unique de 50€ et cotisation annuelle de 30€)

Contacts utiles dans la Marne

MSA, 03 26 40 80 17

Service de Remplacement, 03 26 04 74 19